

## DESCRIPTION DE POSTE N° 64951

### PROFESSEURE OU PROFESSEUR EN ARCHITECTURE : « HABITATS ET CULTURES »

#### Numéro d'offre

64951

#### Période d'affichage

Du 07-06-2021 au 15-09-2021

#### Lieu de travail

Faculté d'aménagement, d'architecture, d'art et de design (FAAAD) \_ École d'architecture de l'Université Laval (EAUL)

#### Information générale

Implantée au cœur du Vieux-Québec, ensemble fortifié inscrit sur la liste du patrimoine mondial de l'UNESCO, l'École d'architecture de l'Université Laval accueille plus de 500 étudiant.e.s d'origine locale et internationale dans cinq programmes sur trois cycles d'études. Elle contribue à l'avancement des connaissances et des pratiques architecturales au sein d'une des plus importantes universités de recherche au Canada, qui compte près de 1300 professeur.e.s et 46 000 étudiant.e.s à temps plein.

Jouissant d'un cadre naturel exceptionnel, la ville de Québec est réputée pour la richesse de son patrimoine et pour son dynamisme économique, technologique, sportif et culturel. Elle offre une multitude d'opportunités pour satisfaire les plus exigeants, peu importe leurs préférences ou leur style de vie.

#### Description du poste

La personne recherchée détient, au cœur de sa formation et de ses activités, une expérience importante de recherche et d'enseignement dans les champs reliant architecture, habitats et cultures, sous l'angle des approches interculturelles. Ce domaine aborde et s'interroge sur la manière dont l'architecture exprime la présence et l'expérience humaines. Elle doit démontrer dans sa candidature :

- Une compréhension de l'évolution des théories, méthodes, pratiques et débats dans le domaine, qu'ils proviennent de l'état des connaissances ou des tendances sociétales, et de leur potentiel pour aborder la transformation durable et culturellement adaptée des milieux de vie.
- Une expérience reconnue de collaboration avec les acteurs de milieux divers (des communautés locales aux décideurs), avec des réalisations en enseignement et en recherche qui témoignent de retombées tangibles.
- Une capacité à initier et à maintenir des partenariats et des réseaux de recherche collaborative.

Cette personne enseignera dans les cours et ateliers de projet, encadrera des essais et projets de fin d'études, conduira des activités de recherche ou de recherche-crédation, participera activement à la vie de l'École, à son fonctionnement et à son rayonnement et contribuera à l'actualisation des programmes d'enseignement.

#### Tâches

- Enseignement et encadrement d'étudiant.e.s aux trois cycles d'études, dans son champ de compétences et en périphérie.
- Recherche ou recherche-crédation et publication dans son champ de compétences.
- Participation aux activités pédagogiques et administratives de l'École d'architecture et de l'Université.
- Participation aux activités externes qui contribuent au rayonnement de l'École d'architecture et de l'Université ainsi qu'au développement de partenariats avec les milieux scientifiques, industriels ou professionnels.

## Critères de sélection

- Avoir obtenu le diplôme de doctorat ou être en voie de l'obtenir.
- Avoir obtenu un diplôme professionnel en architecture.
- Être membre de l'ordre professionnel des architectes du lieu de provenance est un atout.
- Avoir de l'expérience de collaborations pluridisciplinaires.
- Démontrer la pertinence des expériences en enseignement universitaire, notamment en pédagogie du projet d'architecture, dans son champ de compétences et en périphérie.
- Démontrer la qualité des réalisations, publications et potentiel de développement en recherche ou recherche-crédation en architecture, habitats et cultures.
- Démontrer la capacité d'obtenir du financement en recherche ou en recherche-crédation.
- Illustrer les preuves d'excellence, reconnues par les pairs, dans le domaine habitats et cultures (prix, publications, bourses et subventions, etc.)
- Maîtriser la langue française ou s'engager à atteindre rapidement le niveau requis par le poste.

## Conditions

- Poste régulier à temps complet
- Traitement selon la convention collective en vigueur à l'Université Laval <https://www.rh.ulaval.ca/personnel-enseignant-et-de-recherche/professeurs/conventions-collectives>

## Candidature

Le dossier de candidature doit comprendre : une lettre d'intention présentant sa philosophie d'enseignement et un programme de recherche, et incluant les motivations à s'installer à Québec ; un curriculum vitae complet ; un portfolio regroupant la production pertinente en pratique, en enseignement ou en recherche ; les coordonnées de trois répondants.

Veillez envoyer votre dossier en format PDF par voie électronique seulement à **[direction@arc.ulaval.ca](mailto:direction@arc.ulaval.ca)**

Date limite de dépôt des candidatures : 15 septembre 2021

Date prévue d'entrée en fonction : 1<sup>er</sup> juin 2022

*Valorisant la diversité, l'Université Laval invite toutes les personnes qualifiées à présenter leur candidature, en particulier les femmes, les membres de minorités visibles et ethniques, les autochtones et les personnes handicapées. La priorité sera toutefois accordée aux personnes ayant le statut de citoyen canadien ou de résident permanent.*